



Année scolaire 2011/2012

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la commune.

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec les communes de Reisdorf et Tandel et les Fanfares de Bettendorf, Gilsdorf, Bastendorf et Reisdorf:

| | |
|--|---|
| FORMATION MUSICALE (solfège) Un minimum de 3 élèves par classe est requis. | - Initiation à la musique (1h / semaine) - Année préparatoire (1,5h / semaine) - 1 ^{ère} année (2h / semaine) - 2 ^e année (2h / semaine) - 3 ^e année (2h à 3h / semaine) |
| <u>Conditions d'admission:</u> | - Initiation à la musique: à partir du cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale - Année préparatoire: à partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale |
| <u>Note :</u> | La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 3 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale. |

| | |
|---|--|
| FORMATION INSTRUMENTALE cours de 20 à 30 mns/semaine (avancés: 45 à 60 mns/semaine) | <u>bois</u> : flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton) <u>cuivres</u> : trompette/bugle/cornet, cor en fa, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone, basse mib/sib percussion, drumset (après le diplôme du 1 ^{er} cycle en percussion) piano |
| <u>Conditions d'admission:</u> | - avoir suivi au moins une année de solfège (année préparatoire ou 1 ^{ère} année) - à partir du cycle 3.1 de l'Ecole Fondamentale - adultes : dispense de solfège accordée pour 2 ans - piano : les inscriptions sont limitées à 10. |

| | |
|---|---|
| FORMATION VOCALE cours de 30 mns/semaine (avancés: 45 à 60 mns/semaine) | Chant individuel |
| <u>Conditions d'admission:</u> | - l'âge minimum est de 15 ans pour les femmes et 17 ans pour les hommes - avoir suivi au moins une année de solfège (année préparatoire ou 1 ^{ère} année) |

| | |
|---|---|
| FORMATION D'ENSEMBLE (JUGENDORCHESTER) | Ensemble instrumental (1h / semaine) |
| <u>Condition d'admission</u> | Avoir passé avec succès la 1 ^{ère} année d'études à l'instrument |

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les lieux et horaires des cours qui auront lieu à Bettendorf, Gilsdorf, Bastendorf et Reisdorf (sur le vu des inscriptions) seront fixés lors d'une réunion de concertation avec les élèves/parents.

Cette réunion aura lieu le mercredi 13 juillet 2011 à 18.00 heures au Centre Culturel à Bettendorf.

La rentrée scolaire a lieu jeudi, le 15 septembre 2011.

FRAIS D'INSCRIPTION

Initiation à la musique : 60 € / Solfège : 60 € / Instrument : 85 €

| | | |
|------------------|--|---|
| RENSEIGNEMENTS : | Pompiers-Fanfare Bettendorf Monsieur André Norbert (tél : 80 24 18) | Fanfare Sapeurs-Pompiers Gilsdorf Madame Doris Michels-Ripp (tél: 80 22 90) Madame Danièle Kries-Hoffmann (tél: 80 28 66) |
| INSCRIPTIONS : | Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le 15 juin 2011 au plus tard à : <i>Cours de musique de la Commune de Bettendorf</i> c/o Madame Jacobs | |

A retourner pour le 15 juin 2011 au plus tard à:
 Cours de musique de la Commune de Bettendorf
 c/o Madame Jacobs
 1 rue Neuve / L-9353 Bettendorf
 Tel: 80 25 92-25 ; Fax: 80 92 34

Les inscriptions nous parvenant après le délai ne pourront être acceptées que sur le vu des places encore disponibles et seront mises sur une liste d'attente.

Les inscriptions sont aussi obligatoires pour les anciens élèves

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours de musique - année scolaire 2011/2012
 Commune de Bettendorf



Coordonnées de l'élève :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom du tuteur (élève mineur) :

Rue et N° :

Code postal et localité :

Téléphone (privé, bureau) : GSM :

E-mail :

Sexe : F / M Nationalité :
 (facultatif) :

Matricule nationale :

Ancien élève : Nouvel élève :

Inscription aux cours de musique suivants :

| | |
|---|--|
| FORMATION MUSICALE (solfège) | <input type="radio"/> initiation à la musique : cycle 2.1 Ecole Fondamentale <input type="radio"/> année préparatoire : cycle 2.2 Ecole Fondamentale <input type="radio"/> 1ère année <input type="radio"/> 2e année <input type="radio"/> 3e année (2h / semaine) <input type="radio"/> 3e année renforcé (+ 1h / semaine) |
| FORMATION INSTRUMENTALE | <input type="radio"/> Instrument : |
| FORMATION VOCALE | <input type="radio"/> Chant individuel |
| FORMATION D'ENSEMBLE (JUGENDORCHESTER) | <input type="radio"/> Ensemble instrumental Instrument : |

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre Ecole ou Conservatoire, veuillez nous indiquer les données suivantes et joindre les attestations y respectives.

Ecole de musique/Conservatoire :

Dernière année fréquentée au solfège :

Dernière année fréquentée à l'instrument :

| | |
|--|--|
| Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...) | Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> |
|--|--|

Date et signature:

Chèques Service Accueil (CSA) :

Possibilité de bénéficier des prestations CSA, donc du remboursement éventuel des frais d'inscription à la fin de l'année scolaire (pour les élèves jusqu'à l'âge de 12 ans).

Une lettre d'information est disponible auprès de la commune ou sur le site internet www.ugda.lu/ecomus

procédera à l'enregistrement de la demande.

Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité et ne seront pas transmises à des tiers (loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel).